

*Communiqué de presse*

## **Investir efficacement dans la durabilité : L'Asset Management Association Switzerland et Swiss Sustainable Finance lancent le « Swiss Stewardship Code »**

*Zurich, le 4 octobre 2023*

**L'Asset Management Association Switzerland (« AMAS ») et Swiss Sustainable Finance (« SSF ») publient le « Swiss Stewardship Code », un ensemble de lignes directrices pour les gestionnaires de fortune collective, les détenteurs d'actifs et les prestataires de services financiers, afin de promouvoir l'exercice actif des droits d'actionnaires des investisseurs en Suisse. L'actionnariat actif (« *stewardship* ») des investisseurs est fondamental pour un investissement efficace et pour la promotion des entreprises durables.**

Avec des investissements durables, de plus en plus d'investisseurs en Suisse ont pour objectif d'apporter une contribution effective à la réalisation des objectifs de durabilité fixés par le Conseil fédéral et de positionner ainsi la Suisse en tant que place financière durable de premier plan. Les placements et services financiers durables ne contribuent pas seulement à réduire les risques de placement, mais ont également vocation à avoir un effet positif sur les changements visés dans l'économie, la société et l'environnement. L'actionnariat actif - c'est-à-dire le dialogue actif avec les entreprises et l'exercice des droits de vote des actionnaires - est une approche centrale pour atteindre cet objectif et prend de plus en plus d'importance, tant au niveau international qu'en Suisse.

C'est pourquoi l'AMAS et SSF, avec le soutien de caisses de pension, des gestionnaires de fortune collective et de prestataires de services, ont rédigé le « Swiss Stewardship Code », publié ce jour, sous forme de recommandations pour la place financière suisse. Le Code montre comment se définit un actionnariat actif moderne des investisseurs et pose les bases d'un exercice plus intensif des droits des actionnaires par les acteurs financiers suisses ainsi que d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité.

L'intégration de l'actionnariat actif dans les processus de placement du secteur suisse de l'investissement favorise une économie plus durable créatrice de valeur et contribue à augmenter le rendement à long terme des investisseurs, en prenant en compte les risques de durabilité. Le Code apporte ainsi une contribution importante aux mesures définies par le Conseil fédéral pour une place financière durable.

Sabine Döbeli, directrice de SSF, déclare : « Les exigences envers les entreprises et les investisseurs pour contribuer à un impact durable ne cessent d'augmenter. Avec le Stewardship Code, SSF et AMAS aident les acteurs de la place financière à communiquer clairement leurs objectifs aux entreprises et à les inciter à rendre leurs modèles d'affaires plus durables et à créer de la valeur à long terme. Le Code a été développé conjointement

par des détenteurs d'actifs, des gestionnaires de fortune collective et des prestataires de services et montre comment ces acteurs peuvent mettre en œuvre leurs activités d'actionnaires le plus efficacement possible. Il augmente en outre la comparabilité et crée une plus grande transparence, ce qui renforce la confiance dans les placements durables ». Adrian Schatzmann, directeur de l'AMAS, poursuit : « Le Swiss Stewardship Code s'inscrit dans le développement logique des initiatives pour la place financière visant à améliorer en permanence les conditions-cadres pour une finance durable efficace et transparente en Suisse, à apporter une contribution positive à la durabilité et à la protection du climat par la création et la gestion d'actifs de placement durables et à renforcer la place financière suisse dans le domaine de la finance durable. Du point de vue des investisseurs, l'actionnariat actif protège et accroît la valeur à long terme des placements financiers et constitue donc un élément clé du devoir fiduciaire des gestionnaires de fortune collective ».

Le « Swiss Stewardship Code » est applicable sur une base volontaire et sert de recommandation et de guide pour intégrer l'actionnariat actif dans le processus d'investissement. Le code comprend neuf principes et décrit les éléments les plus importants pour une mise en œuvre efficace et réussie de cette approche

Il s'inspire des Global Stewardship Principles de l'International Corporate Governance Network (« ICGN »), des Principles for Responsible Investment (« PRI ») ainsi que du « UK Stewardship Code », qui constituent des références internationales pour les activités d'actionnariat actif des investisseurs.

Le « Swiss Stewardship Code » se trouve [ici](#).

#### **Contacts:**

Sabine Doebeli, directrice Swiss Sustainable Finance

+41 44 515 60 52

[sabine.doebeli@sustainablefinance.ch](mailto:sabine.doebeli@sustainablefinance.ch)

[www.sustainablefinance.ch](http://www.sustainablefinance.ch)

Aurélia Faeh, Senior Sustainability Expert

+41 61 278 98 47

[aurelia.faeh@am-switzerland.ch](mailto:aurelia.faeh@am-switzerland.ch)

[www.am-switzerland.ch](http://www.am-switzerland.ch)

**Swiss Sustainable Finance** (SSF) veut promouvoir le positionnement de la Suisse en tant que centre mondial de la finance durable, par des efforts d'information, de formation et d'encouragement de la croissance. Fondée en 2014, l'organisation a des bureaux à Zurich, Genève et Lugano. À l'heure actuelle, SSF compte plus de 240 membres et partenaires : prestataires de services financiers, investisseurs, universités et hautes écoles, administrations, etc. La liste actualisée des membres et partenaires de Swiss Sustainable Finance est disponible: [sustainablefinance.ch](http://sustainablefinance.ch)

**L'Asset Management Association Switzerland** est l'organisation professionnelle représentative de l'industrie suisse de l'Asset Management. Son objectif est de renforcer la Suisse en tant que centre d'Asset Management de premier plan avec des normes élevées de qualité, de performance et de développement durable. Ce faisant, elle aide ses membres à développer davantage le secteur suisse de l'Asset Management et à créer de la valeur à long terme pour les investisseurs. L'Asset Management Association Switzerland est un membre actif de l'European Fund and Asset Management Association (« EFAMA ») et de l'International Investment Funds Association (« IIFA ») opérant sur le plan mondial. Fondée à Bâle en 1992, l'Asset Management Association Switzerland compte aujourd'hui près de 180 membres. Plus d'informations sur: [www.am-switzerland.ch](http://www.am-switzerland.ch).